

A2R INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège Social : 3 Avenue Alfred Capus
13090 AIX-EN-PROVENCE
887 940 286 RCS AIX EN PROVENCE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 19 MARS 2026

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf mars, à dix heures,

Monsieur Rémy RAMONATXO, associé unique et Président de la société, à ce titre titulaire des 100 actions composant le capital social, a pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert de siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- la délégation de pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social du 3 Avenue Alfred Capus – 13090 AIX-EN-PROVENCE au 3025 Route de Violesi – 13480 CABRIES et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts comme suit :

« Article 4 - SIEGE SOCIAL

*Le siège social est fixé à : **3025 Route de Violesi – 13480 CABRIES »***

Le reste de l'article demeure sans changement.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui sera signé électroniquement par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

M. Rémy RAMONATXO

Signé par Rémy RAMONATXO
Le 20 mars 2026

Signed with doc_LyK
Universign tx_kZdbmQ1kD5L7